Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS DIÉTÉTIQUE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus sur les pratiques collaboratives, le travail et les liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : la solidarité dans la société (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS Diététique - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus sur les pratiques collaboratives, le travail et les liens sociaux

Le corpus confronte les promesses et les limites de la société collaborative, notamment à travers une étude sur les échanges entre particuliers et un article sur le coworking. Un extrait de Jean Giono oppose l'autonomie de l'artisan à la division industrielle du travail, tandis qu'un dessin de presse porte sur le covoiturage.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Auteur, nature et idée directrice	Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC publiée en 2014. Elle confronte les promesses de l'économie collaborative à des pratiques souvent marchandes et peu collectives.	Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, article journalistique paru en 2018. Le reportage montre que le coworking rapproche les travailleurs sans garantir la coopération.	Jean Giono, extrait argumentatif de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938. Il oppose l'autonomie de l'artisan à la dépendance de l'ouvrier spécialisé.	Rémi Malingrey, dessin de presse paru dans Libération en décembre 2014. Le covoiturage est représenté par une voiture remplie de passagers, avec une amplification humoristique.
Promesses du partage et du collectif	Les échanges peuvent favoriser les rencontres, les dons et des projets communs. Près d'un Français sur deux cite les rencontres parmi les avantages.	Le coworking peut rompre l'isolement et permettre des échanges de compétences. Les espaces partagés se développent sous des formes diverses.	Le père cordonnier maîtrise toutes les étapes de son métier et choisit librement son mode de vie. Son autonomie repose sur son savoir-faire complet.	La présence de plusieurs passagers dans une voiture rend visible le principe du trajet partagé.
Limites et contradictions	67 % des Français citent d'abord les économies ou les gains financiers. Les plateformes produisent souvent des liens faibles et laissent peu de pouvoir aux usagers.	Les témoignages révèlent des difficultés de concentration, des écarts entre travailleurs et des échanges parfois réduits. La communauté annoncée n'est pas toujours vécue.	Chez Bata, l'ouvrier répète une tâche spécialisée et dépend de l'organisation de l'entreprise. Giono dénonce la perte d'autonomie et la contrainte de cette division du travail.	L'accumulation des passagers et l'exagération graphique donnent au covoiturage un effet comique, sans démontrer à elles seules une solidarité durable.
Procédés et apport à la confrontation	Enquête chiffrée, exemples et opposition entre discours idéaliste et réalité des usages.	Reportage, scènes concrètes et témoignages contrastés entre discours promotionnel et expérience vécue.	Récit opposant deux travailleurs, répétitions et comparaison des durées de travail pour critiquer la spécialisation.	Dessin de presse fondé sur l'exagération visuelle et l'humour, qui complète les analyses écrites par une représentation du covoiturage.

Problématique : les pratiques collectives produisent-elles une solidarité réelle ou restent-elles limitées par les intérêts individuels et les contraintes sociales ? **Plan détaillé :** I. Des pratiques qui rapprochent : partage, rencontres et entraide. II. Une solidarité fragile : motivations marchandes, coopération incertaine et perte d'autonomie au travail.

Synthèse : Le covoiturage, les échanges entre particuliers et le coworking promettent économies, rencontres et entraide. Certaines pratiques reposent sur le don ou la création collective. Toutefois, l'étude du CREDOC montre que le gain financier motive d'abord les échanges et que les liens des plateformes restent souvent faibles. Le reportage sur le coworking souligne que la cohabitation ne garantit ni échanges ni coopération, et peut gêner le travail. Le dessin de Malingrey représente le covoiturage par une voiture surchargée, sur le mode humoristique. Enfin, Giono oppose l'autonomie de l'artisan à l'ouvrier réduit à une tâche spécialisée. Le collectif peut rapprocher, mais solidarité et autonomie dépendent des conditions concrètes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives favorisent parfois les rencontres et l'entraide, mais les intérêts marchands, la coopération incertaine et les contraintes professionnelles en limitent la portée solidaire.

2. Écriture personnelle : la solidarité dans la société

La question prolonge le thème « Seuls avec tous » et les réflexions du corpus sur les échanges, la coopération, le travail et la vie collective. Le candidat doit défendre une réponse argumentée en s'appuyant sur les documents, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Notre société multiplie les occasions de coopérer, sans rendre automatiquement les individus solidaires.

Daudey et Hoibian montrent que les échanges collaboratifs répondent souvent à l'intérêt financier : 67 % des Français y voient d'abord un moyen d'économiser ou de gagner de l'argent. Près d'un sur deux espère aussi rencontrer des gens, mais les plateformes produisent souvent des liens faibles.

Le coworking rapproche des travailleurs, pourtant l'expérience de Mélissa montre que la cohabitation ne crée pas nécessairement l'entraide. Le dessin de Malingrey souligne avec humour le partage d'une voiture, mais aussi l'inconfort d'une solidarité contrainte.

Cette solidarité devient plus profonde quand elle repose sur un engagement durable. Dans *Les Misérables*, la compassion de l'évêque transforme Jean Valjean. Giono dénonce, lui, un travail industriel qui enferme l'ouvrier et fragilise son autonomie.

Conclusion. La société fournit des occasions de solidarité; l'engagement leur donne une portée réelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions de solidarité, mais celle-ci ne devient réelle que par un engagement réciproque et durable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures; aucun coefficient n'est indiqué. Sous le thème « Seuls avec tous », les candidats synthétisent quatre documents sur les pratiques collaboratives, le travail et les liens sociaux, puis rédigent une argumentation personnelle sur la solidarité en mobilisant corpus, lectures et connaissances personnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent favoriser les économies, les rencontres ou l'entraide, mais elles ne reposent pas nécessairement sur l'altruisme.
- Les plateformes créent souvent des liens faibles, tandis que les projets associatifs ou d'habitat participatif peuvent favoriser des liens étroits.
- Le coworking rassemble des travailleurs indépendants, sans garantir la coopération, les échanges ou une meilleure concentration.
- Chez Giono, la maîtrise de l'ensemble d'un métier soutient l'autonomie, tandis que la spécialisation industrielle peut rendre le travailleur dépendant.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents et restituez leurs idées sans exprimer votre opinion personnelle.
- Organisez la synthèse autour d'idées communes plutôt que de résumer les documents l'un après l'autre.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et étayez votre raisonnement par des exemples précis.
- Respectez la répartition imprimée : 40 points pour la synthèse et 20 points pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées principales et les convergences ou oppositions entre les quatre documents. Construisez un plan thématique, reformulez les informations avec neutralité et reliez les arguments sans donner votre avis personnel.

Q : Les pratiques collaboratives rendent-elles forcément les individus solidaires ?

Non. Le corpus montre que certaines pratiques reposent sur le don ou une contribution commune, mais que beaucoup sont motivées par l'intérêt individuel et ne produisent que des contacts ponctuels plutôt que des liens durables.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne fixe pas de durée distincte pour chaque partie. Réservez du temps à l'analyse des documents et à l'organisation de la synthèse, puis à la rédaction de l'argumentation, en gardant une marge pour la relecture.

Q : Quels critères sont explicitement demandés pour les deux travaux ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit répondre à la question de façon argumentée et mobiliser le corpus, les lectures et les connaissances personnelles. Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 à l'écriture personnelle.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS Diététique - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Diététique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.